

Envoyé en préfecture le 26/03/2021

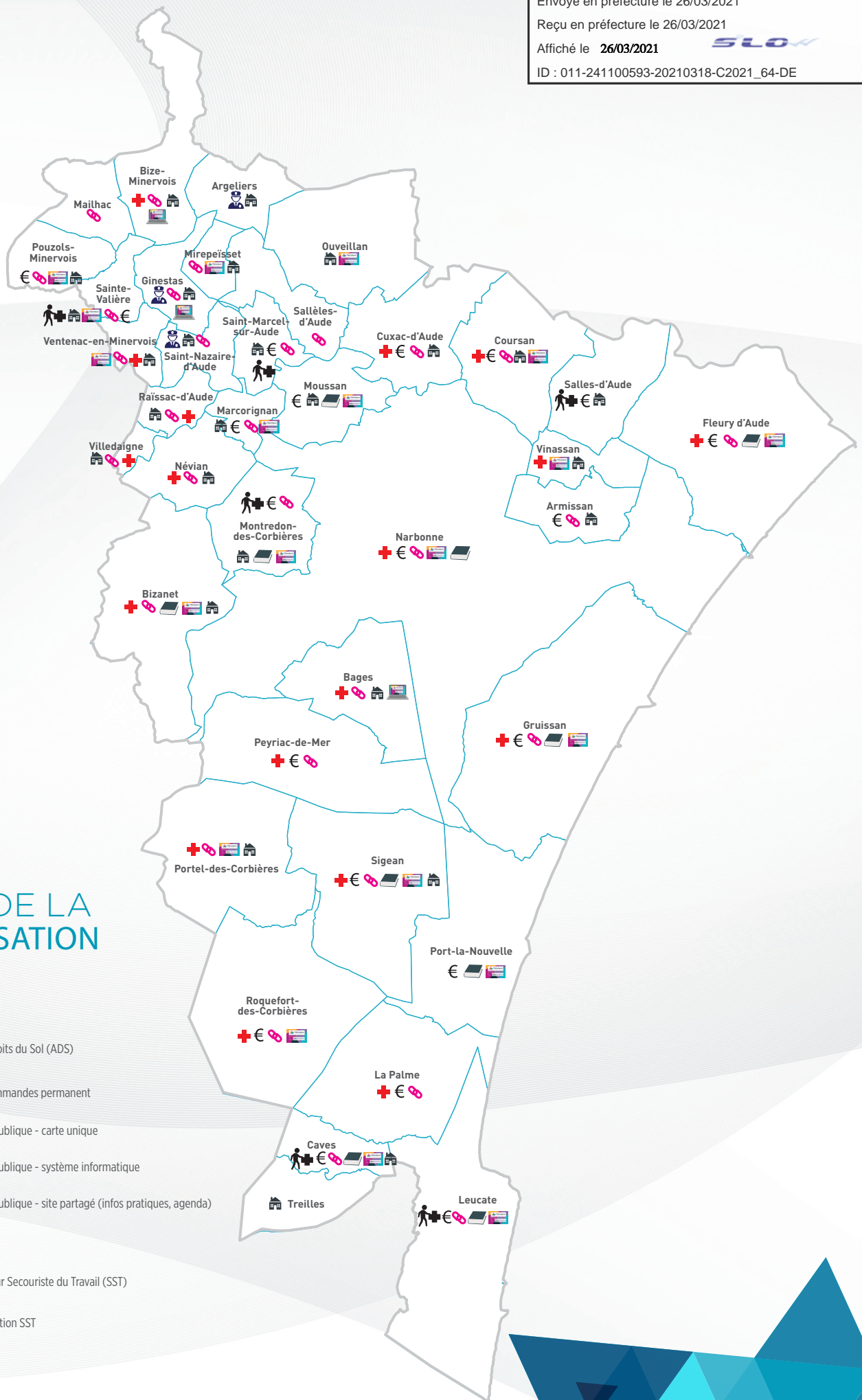
Reçu en préfecture le 26/03/2021

Affiché le 26/03/2021

ID : 011-241100593-20210318-C2021\_64-DE

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

SUR LA  
MUTUALISATION



## CARTE DE LA MUTUALISATION

- Police municipale
- Autorisation des Droits du Sol (ADS)
- Groupement de commandes permanent
- Réseau de lecture publique - carte unique
- Réseau de lecture publique - système informatique
- Réseau de lecture publique - site partagé (infos pratiques, agenda)
- Observatoire fiscal
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Formation et inspection SST

# ▶ 2020, UNE ANNÉE PARTICULIÈRE POUR LA MUTUALISATION

2020 a été une année très particulière, marquée par la crise sanitaire et les confinements successifs ainsi que par le renouvellement des élus du territoire et la mise en place d'une nouvelle gouvernance pour le Grand Narbonne.

Si le contexte sanitaire a eu un impact sur les actions mutualisées en 2020 (formations santé et sécurité au travail, formation en union de collectivité, groupement de commande), elles restent cependant remarquables et perdurent pour 2021.

La nouvelle gouvernance du Grand Narbonne, mise en place en juillet 2020, s'oriente vers la définition d'un nouveau schéma de mutualisation 2020 - 2026, dont le projet pourra faire l'objet d'un rapport relatif aux mutualisations de services entre le Grand Narbonne et ses communes membres, lesquelles seront sollicitées pour avis.

Le présent rapport offre une vision d'ensemble des actions de mutualisation engagées entre le Grand Narbonne et ses communes membres en 2020. Instances associant les communes et le Grand Narbonne, moyens généraux, ressources humaines, urbanisme, culture constituent ainsi les principaux domaines bénéficiant d'actions de mutualisation qui pourront évoluer au cours du mandat.

## LES COTEC

Composé des DGS des 37 communes membres du Grand Narbonne, le Cotec s'est réuni **deux fois en 2020**.

> **En février 2020** : en vue des élections municipales, une formation a été organisée avec le CNFPT à destination des directeurs généraux des services des communes. Elle avait pour thème « l'installation du conseil municipal ».

> **En novembre 2020** ; un Cotec a été organisé afin de présenter la nouvelle gouvernance et les dossiers en cours majeurs : GEPU, transfert de la contribution SDIS et le transfert des pouvoirs de police principalement.

### Mise en place d'une veille juridique et d'actualité

Dans le cadre des relations avec les communes, et afin de s'adapter à un contexte particulier marqué par les élections et la crise sanitaire, **le service des Assemblées avec l'appui du service juridique du Grand Narbonne** a développé un envoi régulier de veilles juridiques et d'actualité sur toutes les thématiques susceptibles d'intéresser les communes (droit administratif, finances, urbanisme, ressources humaines, transition écologique).

# MOYENS GÉNÉRAUX

## LE GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT

Initié en 2016, mis en place en 2017, le groupement de commandes permanent du Grand Narbonne compte **30 communes adhérentes** (communes indiquées sur la carte en page 2). Il s'agit d'un système « à la carte » qui permet une souplesse de fonctionnement. En effet, l'adhésion au groupement n'implique aucune obligation.

> **Son principe** : avant le lancement d'un marché pour l'achat de fournitures ou de services, le Grand Narbonne interroge l'ensemble des communes adhérentes sur leurs besoins concernant ce marché. Après cette consultation, l'agglomération organise l'ensemble des opérations, de l'établissement du cahier des charges jusqu'à l'attribution du marché. Les commandes sont ensuite librement passées par les communes qui se sont montrées intéressées.

> **Ses objectifs** : faire des économies d'échelle profitables à toutes les communes et faciliter la gestion des procédures de passation de marchés. Le service commande publique comprend depuis 2019 un responsable achat, chargé de mettre en place une stratégie achat dont les communes pourront bénéficier.

En 2020, la crise sanitaire et le décalage des élections municipales n'ont pas permis la mise en place de marchés groupés. Fin 2020, un nouveau groupement de commande permanent a été proposé aux communes.

La signature de la nouvelle convention interviendra début 2021. Dans cette nouvelle convention, la Ville de Narbonne pourra coordonner des procédures groupées au même titre que le Grand Narbonne.

### PERSPECTIVES 2021

Des consultations ont été préparées afin d'être lancées début 2021 :

- vêtements de travail
- AMO assurance
- objets publicitaires
- fourniture de bureau
- mobilier de bureau
- produits d'entretien

## L'OBSERVATOIRE FISCAL

### PERSPECTIVES 2021

Poursuite du travail sur les bases fiscales auprès d'un échantillon de communes, en collaboration avec la Direction départementale des finances publiques (DDFIP) et attente des premiers retours chiffrés

Le Grand Narbonne s'est doté en 2017 d'un logiciel d'observatoire fiscal appelé « l'Atelier fiscal », permettant de :

- Connaître la composition de ses bases fiscales
- Renforcer le suivi et l'analyse du tissu fiscal
- Mener un travail commun avec l'administration fiscale dans le but d'améliorer l'équité fiscale entre les redevables

Dans le cadre de la mutualisation, le Grand Narbonne a ainsi proposé aux 37 communes membres de pouvoir accéder à ce logiciel afin de les aider dans le suivi et l'analyse de leur propre fiscalité et de faciliter leurs prises de décision.

> **Vingt communes** ont choisi de passer une convention avec le Grand Narbonne pour accéder à l'Atelier fiscal à un coût moindre (communes indiquées sur la carte en page 2).

Dans le cadre de la convention de service comptable et financier signé avec la DDFIP en 2018, le travail d'optimisation des bases fiscales initié en 2019 s'est poursuivi en 2020. Un chargé de mission mutualisé avec les communes a été recruté afin de travailler sur les axes d'optimisation définis avec la DDFIP : locaux classés dans des catégories fiscales inappropriées et recensement des anomalies cadastrales. Le travail s'effectue selon le schéma suivant : préparation des dossiers en lien avec les communes, transmission aux géomètres de la DDFIP qui font suivre auprès du service des impôts des particuliers, chargé des relances auprès des contribuables.

# ► URBANISME

## LE SERVICE AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

Le Grand Narbonne a décidé de créer le service autorisation du droit des sols suite au désengagement des services de l'État pour l'instruction des autorisations de construire.

Ayant vu le jour le 1<sup>er</sup> juillet 2015, il est le premier service mutualisé du Grand Narbonne et compte à présent **27 communes adhérentes** dont les communes de Ventenac-Minervois et Ouveillan, qui ont adhéré en 2020. Ces dernières bénéficieront elles aussi des logiciels spécifiques de traitement des autorisations, équipés d'un lien cartographique dédié, acquis par le Grand Narbonne et déployés dans les communes membres.

Trois agents composent le service autorisation du droit des sols et sont chargés de :

- Instruire l'ensemble des autorisations d'urbanisme transmises par les communes adhérentes
- Transmettre aux communes des propositions de décisions
- Renseigner les élus ou les personnes en charge de l'urbanisme
- Renseigner les administrés...

# ► CULTURE

## LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Précurseur en matière de mutualisation, le réseau de lecture publique du Grand Narbonne porté par la Médiathèque du Grand Narbonne, a **débuté fin 2013**, devenant opérationnel en 2016.

> **Ses objectifs** : proposer les services de la Médiathèque du Grand Narbonne et notamment le prêt de documents à l'ensemble des habitants du territoire. Il vise à **associer virtuellement toutes les médiathèques, bibliothèques et points de lecture du territoire** (34 répartis sur les 37 communes),

Le réseau de lecture publique propose :

- **Un site internet partagé** pour la publication des informations pratiques et de l'agenda culturel (mediatheques.legrandnarbonne.com)  
> **23 communes adhèrent aujourd'hui**
- **Une carte unique gratuite** pour tous les usagers du réseau, leur permettant d'emprunter des documents dans les bibliothèques adhérentes et d'accéder aux ressources numériques en ligne :  
> **20 communes adhèrent à la carte unique aujourd'hui**
- **Un catalogue informatisé commun** qui associe tous les ouvrages (livres, CD, DVD, revues...) des médiathèques / bibliothèques adhérentes. (270 000 références).  
> **10 communes figurent dans le catalogue aujourd'hui**
- **Une navette documentaire** permet de transporter les ouvrages au plus près des usagers.

En 2020, les trois instructrices ont traité **809** dossiers :

- **408 permis de construire**
- **288 déclarations préalables**
- **99 certificats d'urbanisme**
- **14 permis d'aménager**

Suite au bilan réalisé sur les années 2016 et 2017, une nouvelle convention 2018-2021 a été proposée aux communes permettant de maintenir le coût unitaire d'instruction en le redéfinissant par type de dossier et de préciser les règles de bons usages et les modalités de transmission des dossiers par les communes au service Autorisation du droit des sols du Grand Narbonne.

En 2020, le Grand Narbonne a lancé le projet de **la dématérialisation des dossiers d'urbanisme** qui sera obligatoire dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

En 2020, **17 000 documents (tous supports confondus)** ont été acheminés entre les 10 médiathèques informatisées.

**Nouveautés 2020 :**

- les abonné(e)s **peuvent réserver des documents disponibles** dans l'une des 10 médiathèques informatisées et les faire acheminer dans la bibliothèque choisie grâce à la navette documentaire.

- un **service de retrait « Clique et collecte »** a été mis en place lors du premier confinement. Chacun peut retirer dans un espace dédié et identifié, ses réservations issues de la Médiathèque du Grand Narbonne ou ayant transité par la navette documentaire.

A noter que **ce service peut s'adapter au contexte sanitaire**. Ainsi, le mode « comptoir », alternative temporaire au libre accès, permet de maintenir le lien avec les usagers dans le respect des gestes barrières et des restrictions d'accès.

# ▶ RESSOURCES HUMAINES

## LE SERVICE COMMUN DE FORMATIONS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le service commun (Grand Narbonne - communes) de formations en santé et sécurité au travail a vu le jour en 2016.

Il permet d'effectuer des formations de :

- Sauveteur secouriste au travail
- Manipulation d'extincteurs
- Assistant de prévention

En 2020, l'activité du service a été largement diminuée en raison de l'épidémie de la Covid-19. **322,5 heures de formation** ont été réalisées contre 1247 en 2019, au bénéfice des communes adhérentes dont **34 agents ont été formés**.

Le service commun de formation représente 24 conventions :

- **17 conventions** signées dans le cadre de la formation en santé sécurité au travail

- **7 conventions** signées dans le cadre de la formation et de l'inspection en santé sécurité au travail.

### PERSPECTIVES 2021

L'intérêt des communes pour ces formations est toujours aussi important, ainsi la reprise des formations en janvier 2021 devra intégrer dans son planning la mobilisation des communes conventionnées.

## LE PLAN DE FORMATION EN UNION DES COLLECTIVITÉS

Initiées en 2016, **les formations en union de collectivités ne cessent de se développer**, multipliant les propositions et attirant de plus en plus d'agents. En effet, les communes ayant un petit nombre d'agents à former **peuvent s'associer au plan de formation en union de collectivités** porté par le Grand Narbonne et bénéficier d'une offre de formation sur-mesure proposée par le CNFPT.

Précurseur en ce domaine, le Grand Narbonne a confirmé cet élan **et l'adhésion des communes** en 2020, notamment sur des thématiques de :

- bureautique (word/excel/ powerpoint)
- management/encadrement
- formations services techniques (habilitation électrique)

En 2020, **19 formations** (contre 35 en 2019) pour un total **de 26 jours** en union des collectivités ont été mises en œuvre, avec le CNFPT. Elles ont été suivies par :

- **137 agents** (contre 217 en 2019) **issus de 29 communes** et par **31 agents du Grand Narbonne**.

A noter : une salle de formation dédiée aux formations du CNFPT a été créée au sein d'IN'ESS. Cette salle commune aux agents du Grand Narbonne ainsi qu'à ceux des communes a été équipée de douze postes informatiques et d'un tableau numérique.

La crise sanitaire a largement impacté le dispositif qui reste cependant remarquable par la participation des agents sur la base d'une demi année d'activité.

## LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19

En 2020, avec l'irruption de la pandémie, **la fourniture de masques a été l'une des préoccupations majeures** pour le Grand Narbonne et l'ensemble de ses communes membres.

Le masque étant devenu le premier équipement de protection contre l'épidémie de la Covid-19, le Grand Narbonne a pris la décision d'effectuer **une commande de masques mutualisée** afin d'obtenir dans les délais liés au déconfinement un stock suffisant pour la population du territoire.

Plus de **250 000 masques** ont été distribués par le Grand Narbonne à ses communes.

Par ailleurs, le Grand Narbonne a également assuré la distribution auprès des communes de la commande réalisée par la Région Occitanie ainsi qu'une commande d'un moindre volume réalisée par l'Association des maires de l'Aude.

## PUBLICATION COMMUNE DES OFFRES D'EMPLOIS

De plus en plus d'offres d'emplois à pourvoir au sein des 38 collectivités sont partagées par le Grand Narbonne et les 37 communes qui le composent.

En 2020, **36 offres d'emploi** ont été diffusées à l'ensemble des agents (29 offres émanant du Grand Narbonne et 7 offres émanant de communes du territoire).

Envoyé en préfecture le 26/03/2021

Reçu en préfecture le 26/03/2021

Affiché le 26/03/2021

**SLOW**

ID : 011-241100593-20210318-C2021\_64-DE

## LE GRAND NARBONNE

Communauté d'Agglomération  
12 bd Frédéric Mistral  
CS 50100  
11785 Narbonne CEDEX  
Tél. : 04 68 58 14 58  
Fax : 04 68 58 14 59  
[www.legrandnarbonne.com](http://www.legrandnarbonne.com)

ARGELIERS  
ARMISSAN  
BAGES  
BIZANET  
BIZE-MINERVOIS  
CAVES  
COURSAN  
CUXAC-D'AUDE  
FLEURY D'AUDE  
GINESTAS  
GRUISSAN  
LA PALME  
LEUCATE  
MAILHAC  
MARCORIGNAN  
MIREPEÏSSET  
MONTREDON-DES-CORBIÈRES  
MOUSSAN  
NARBONNE  
NÉVIAN  
OUVEILLAN  
PEYRIAC-DE-MER  
PORT-LA-NOUVELLE  
PORTEL-DES-CORBIÈRES  
POUZOLS-MINERVOIS  
RAÏSSAC-D'AUDE  
ROQUEFORT-DES-CORBIÈRES  
SAINT-MARCEL-SUR-AUDE  
SAINT-NAZAIRE-D'AUDE  
SAINTE-VALIÈRE  
SALLÈLES-D'AUDE  
SALLES-D'AUDE  
SIGEAN  
TREILLES  
VENTENAC-EN-MINERVOIS  
VILLEDAIGNE  
VINASSAN